

Manifeste pour une politique cohérente et durable d'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale portée par l'Organisation des Nations unies, l'Union européenne et la République française.

Le Président de la République a déclaré vouloir « *appliquer à tous les niveaux et dans toutes ses dimensions (salaires, responsabilités, reconnaissance sociale), l'exigence d'égalité* », mais les notions de « droits des femmes, d'égalité ou de parité » ne figurent plus dans les intitulés des ministères ou des secrétariats d'Etat et, plus grave encore, l'administration qui a en charge l'impulsion et la mise en œuvre de cette politique est menacée de démantèlement.

Cette administration, le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE), est composée d'un service central et d'un réseau de déléguées régionales et de chargées de mission départementales placées sous l'autorité des Préfets, au plus près des territoires. Le SDFE a pour principales missions de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques et économiques ; de favoriser l'accès à l'emploi des femmes et de promouvoir l'égalité salariale et professionnelle ; de garantir l'accès aux droits fondamentaux, de préserver les acquis (interruption volontaire de grossesse, contraception...) et de lutter contre les violences faites aux femmes.

Pour mener à bien cette politique et lutter contre les inégalités, le SDFE mobilise, de manière transversale, les autres ministères, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises et les partenaires sociaux.

Sous prétexte de faire des économies, la Révision générale des politiques publiques (RGPP) s'attaque à l'ensemble des politiques de l'Etat. A deux mois de la Présidence française de l'Union européenne, la RGPP propose, dans le domaine de l'égalité, un schéma qui met en péril l'approche transversale et partenariale de la France pourtant recommandée par l'Europe.

Le positionnement, prévu dans le cadre de la RGPP, des délégations régionales dans les nouvelles directions régionales de la cohésion sociale, les menaces d'éclatement ou de suppression qui pèsent sur l'échelon départemental et les interrogations sur l'avenir du service central, sont contradictoires avec la transversalité et l'interministérialité requises. Cette réforme segmentera et confinera les missions du service dans des approches thématiques cloisonnées et étanches.

Au-delà des questions de devenir des personnels, il s'agit d'une profonde remise en cause de la politique de l'égalité qui nécessite pourtant une volonté politique forte et ambitieuse inscrite dans la durée.

Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de progrès pour la société toute entière. Sacrifier la politique portée par le SDFE fait craindre un retour en arrière et la remise en cause d'acquis pourtant récents. Il s'agit également d'une contradiction avec les engagements du Président de la République.

**Intersyndicale du Service des droits des femmes et de l'égalité
Administration centrale et réseau déconcentré**

4 avril 2008